**Contribution à la restauration de la faune ichtyaire limnophile mosane par la restauration et la reconnexion écologique d’une annexe hydraulique de la Haute Meuse : la noue de Waulsort**

1. *Introduction*

Lors des différents aménagements de la Meuse au cours de son histoire (rectification du lit, construction des chemins de halage, remblai du lit majeur et artificialisation des berges), les habitats destinés à accueillir la faune piscicole ont été fortement dégradés. Les espèces phytophiles n’ont plus le choix que de trouver de maigres reliquats d’herbiers comme substrat de ponte, le biotope des jeunes alevins n’étant pas optimal pour leur développement.

Néanmoins, il existe quelques rares annexes fluviales semi-naturelles sur le cours de la Haute Meuse qui permettraient d’améliorer substantiellement la disponibilité en zones de frai. Elles sont communément appelées noues. Leur création date des grands aménagements des cours d’eau navigables et n’ont jamais été aménagées à des fins environnementales. Elles pourraient aujourd’hui être entièrement dévolues à servir de site de frayères. Leur caractère unique et rare dans le bassin de la Meuse rend primordial leur restauration et protection.

1. *Description du projet*

**Constat sur la fonctionnalité des noues**

Leurs connexions avec le cours principal, si elles existent, ont été dimensionnées et réalisées dans un but purement hydraulique, les aspects piscicoles n’étant, bien souvent, pas pris en compte. De plus, avec le temps, celles-ci se dégradent, s’obstruent et posent parfois des problèmes hydrauliques.

La végétation ligneuse qui borde les noues génère un ombrage de plus en plus important. Ceci conduit à la raréfaction des espèces herbacées pouvant servir de substrat de ponte pour les populations piscicoles phytophiles. De plus, la matière organique apportée chaque année par la chute des feuilles et branches accélère les processus d’atterrissement. En effet, le processus d’apport de matières en suspension qui se déposent dans les annexes conduit, à terme, à une baisse des niveaux suivi d’un comblement total de l’annexe.

Les berges étant souvent très abruptes, le développement d’une flore de type hélophytique est également très restreint, même lorsque la lumière est suffisante pour leur croissance. Les bénéfices environnementaux apportés par ces zones humides, potentiellement de haute valeur biologique, sont alors grandement diminués.

 **Le projet**

L’objectif principal du projet vise à restaurer écologiquement la connexion entre la noue de Waulsort et la Meuse.

Différents travaux seront réalisés. Certains pourront être pris en charge par le gestionnaire. D’autres seront sous traités à des entreprises qualifiées. A tous moments de la réalisation des travaux, le porteur de projet, en collaboration avec les gestionnaires, seront présents afin de diriger au mieux les opérations.

1. **Réhabilitation de la connexion amont de la noue de Waulsort**

La connexion amont de la noue est totalement obstruée par plusieurs m3 de sédiments, déposés par le fleuve lors des périodes de coup d’eau.

La restauration de la connexion permettra d’augmenter l’entrée des géniteurs lors des périodes de reproduction mais également le flux des alevins à la dévalaison. Le chenal de connexion sera également modifié afin que l’entièreté de la noue puisse bénéficier des avantages apportés par le flux d’eau traversant cette dernière. En outre, les problèmes récurrents d’obstruction conduisant à la stagnation des eaux, seront supprimés.

Notons que les sédiments se sont également déposés au-delà de la connexion, à savoir dans la partie amont de la noue. Cette zone, tout comme la connexion, feront l’objet de travaux de curage.

1. **Reprofilage des berges**

En parallèle avec ces opérations de curage, des travaux de reprofilage des berges amont de la noue seront réalisés.

Le reprofilage des berges, ayant comme objectif d’obtenir des pentes aussi progressives que possible, permettra d’accroître les substrats de ponte pour les poissons phytophiles et phytolithophiles. L’habitat recréé améliorera également les capacités d’accueil pour les larves de poissons post-éclosion et les alevins (zone de refuge et de nourrissage).

1. **Abattage, recépage de la ripisylve**

La gestion des espèces végétales ligneuses est une action accompagnatrice. Elle a pour but premier la remise en lumière des plans d’eau. Cette action favorisera l’installation d’une végétation hélophyte, diminuera les apports de matière organique et augmentera les processus de dégradation de celle-ci.

Cette action sera réalisée en collaboration avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF).

**Période des travaux**

Il est important d’intervenir hors période de nidification ou de reproduction des espèces remarquables, les travaux devront donc être réalisés entre la mi aout et la fin février.

Idéalement, les travaux d’aménagements de la noue de Waulsort auraient lieu durant la période de chômage de la Meuse, au alentour de la fin septembre. La noue étant mise à sec, il sera plus facile de percevoir le relief du fond de la noue, cela facilitera le travail de l’entrepreneur. De plus, les boues et les sédiments ne seront plus sous formes liquides, il sera donc plus aisé de les transporter vers leur lieu de stockage.

**Impact du projet sur le milieu naturel et l’environnement**

Les différentes actions de restauration poursuivie par le projet permettront d’accroître les substrats de ponte pour les poissons phytophiles et phytolithophiles, mais également d’augmenter les capacités d’accueil pour les larves de poissons post-éclosion et les alevins (zone de refuge et de nourrissage). En effet, la modification de la déclivité des berges permettra l’installation d’espèces végétales appartenant au groupe des hélophytes et recréera un véritable site de frai.

 La gestion des espèces végétales ligneuses est une action accompagnatrice. Elle a pour but premier la remise en lumière des plans d’eau pour permettre aux espèces hélophytes de s’installer.

 La restauration de la connexion permettra d’augmenter les flux des géniteurs lors des périodes de reproduction mais également le flux des alevins à la dévalaison.

Les aménagements seront principalement axés sur la restauration de la noue à des fins piscicoles, mais nous pouvons considérer que l’impact sera également positif pour de nombreuses autres espèces (flore aquatique, batraciens, libellules, avifaune, etc). L’ensemble de ces taxons seront donc suivis afin d’évaluer l’impact de la restauration sur ces derniers.

**Suivi**

Un suivi devra être réalisé pour permettre d’évaluer les bénéfices apportés par la restauration de la noue. Les données acquises pourront également être utilisées par la suite dans le cadre d’une éventuelle restauration d’autres annexes fluviales.

Un état des lieux avant restauration sera effectué ainsi qu’un suivi régulier post restauration.

Le suivi sera principalement axé sur :

* le développement de la végétation herbacée bordant la noue et pouvant servir de site de frayère pour les poissons phytophiles
* l’utilisation par les populations piscicoles des herbiers nouvellement créés. Lors de la période du frai, des œufs seront prélevés afin d’identifier les espèces qui s’y reproduisent, mais également quantifier le nombre d’oeufs déposés. Des pêches électriques seront également réalisées afin de mettre en évidence l’utilisation de la frayère par les géniteurs. Une cage de capture pourrait également être installée afin d’étudier le flux de géniteurs entrant dans la noue lors des périodes de reproduction.
1. **Communication**

Une information sera réalisée afin de présenter les objectifs, les enjeux et les résultats obtenus grâce à ce projet. Cette information pourra se faire par le biais d’articles de presse (presse quotidienne, revue…), la réalisation de pages Internet sur le site de la Maison wallonne de la pêche ou sur tout autre site valorisant le projet et les partenaires.

Plusieurs panneaux didactiques seront également installés aux abords du site. Cette action offrira une possibilité importante d’utiliser la noue comme exemple pour sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux rôles importants qu’apportent les noues dans les écosystèmes du fleuve.

De plus, la remise en lumière, la diversification des habitats, l’installation d’une végétation herbacée semi-aquatique auront un impact positif sur le site et offriront une meilleure visibilité pour les promeneurs qui empruntent le chemin de randonnée bordant la noue.

**Ces travaux ont été réalisés lors du chômage de la Meuse en septembre 2017 en collaboration avec la Maison wallonne de la Pêche de Namur. Le projet a été financé (plus de 10.000,00 €) entièrement sur le budget de la Fédération halieutique et piscicole Meuse amont A.S.B.L.**